

Suivi spécifique de l'impact de l'éruption de la Soufrière de Saint-Vincent sur la qualité de l'air en Martinique

15 avril 2021

L'éruption de la Soufrière de Saint-Vincent engendre des retombées de cendres volcaniques sur le bassin caribéen. Les modèles de dispersion des panaches de cendres semblent montrer des retombées potentielles sur la Martinique, notamment sur le sud. Ainsi, pour évaluer l'impact sur la qualité de l'air et aider si besoin à la mise en œuvre de mesures sanitaires adaptées, Madininair met en place, en étroite collaboration avec Météo France, l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de Martinique de l'Institut de Physique du Globe de Paris et l'Agence Régionale de Santé, un **suivi spécifique des polluants traceurs d'une activité volcanique**. Ce dispositif renforcé a débuté le 14 avril et restera en vigueur jusqu'à la fin de l'évènement.

Madininair renforce donc sa surveillance sur 2 familles de polluants réglementés dans l'air ambiant, retenus comme traceur de l'activité volcanique : les particules fines inférieures à 10 et 2,5 micromètres (PM10 et PM2,5) et les composés soufrés (dioxyde de soufre SO₂ et hydrogène sulfuré H₂S).

En effet, les cendres sont constituées majoritairement de particules dites « grossières » dont le diamètre est compris entre 100-10 micromètres, dont l'effet sur la santé est limité. Toutefois, une partie de ces cendres peut être des particules inférieures à 10 micromètres de diamètre pouvant s'infiltrer profondément dans le système respiratoire et accentuant l'impact sanitaire. Des composés soufrés dont le dioxyde de soufre SO₂ et l'hydrogène sulfuré H₂S sont également émis lors d'une éruption volcanique. Un suivi renforcé de ces polluants pour évaluer l'influence potentielle du volcan de Saint Vincent sur la qualité de l'air de la Martinique, est donc mis en œuvre.

Pour réaliser ce suivi, Madininair s'appuie sur :

- les mesures en continu et en temps réel des particules fines réalisées par 8 stations fixes réparties sur la Martinique, dont la station « Morne Pavillon » de Sainte-Luce, dont l'analyse des profils de concentrations peut qualifier l'influence volcanique,
- un micro capteur installé à Sainte-Luce permettant le suivi des concentrations en hydrogène sulfuré H₂S,
- des prélèvements de particules sur filtres qui dans un premier temps, par l'observation, peuvent aider à qualifier la source puis a posteriori, par une analyse différée en laboratoire, précisera la composition chimique des particules.

Par ailleurs, Madininair met en œuvre une **communication spécifique sur l'impact de l'éruption du volcan sur la qualité de l'air**, en publiant sur son site internet jusqu'à la fin du phénomène, un bulletin quotidien de suivi des polluants traceurs. Cette communication a pour objectif d'apporter des informations claires sur l'impact de l'éruption sur la qualité de l'air en Martinique et d'apporter des précisions vis-à-vis des autres sources de pollution de l'air que la Martinique connaît actuellement et qui sont à l'origine de polluants similaires : brume de sable et algues sargasses.

Retrouvez les bulletins quotidiens de suivi de l'impact de l'éruption de la Soufrière de Saint-Vincent sur la qualité de l'air sur www.madininair.fr

CONTACT PRESSE

Gaëlle GRATALOUP

Responsable communication
gaelle.grataloup@madininair.fr
Tél. : 0696 83 19 91